

Par courriel et télécopieur

Montréal, le 4 février 2009

Monsieur Pierre Alarie
Conseiller en aménagement
Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain
Division permis et inspection
Arrondissement d'Ahunatic-Cartierville

Madame Julia Davies
Conseillère en aménagement
Direction de l'habitation, Développement du logement social et abordable
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Ville de Montréal

**Objet : Projet de réaménagement des Places l'Acadie et Henri-Bourassa – suivi
des séances d'information des 28 et 29 janvier et questions additionnelles
de la commission**

Madame, Monsieur,

À la suite de la première partie d'audience tenue les 28 et 29 janvier dernier, la commission vous adresse une série de questions. Il s'agit de demandes de participants non répondues en audience auxquelles s'ajoutent des demandes additionnelles de la commission en complément aux séances d'information.

QA1 Qui sont les acteurs impliqués au niveau financier dans la réalisation du projet ? Comment s'effectuera le partage des coûts en ce qui a trait notamment à la démolition, à la réalisation et à l'entretien des infrastructures, de la nouvelle rue proposée, des aménagements paysagers, du parc du voisinage, du parc linéaire et du mur antibruit ?

QA2 Quelles sont les contributions respectives de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec dans le projet, via entre autres les divers programmes d'aide aux logements ?

Monsieur Pierre Alarie et Madame Julia Davies

- QA3** Outre la *Politique sur le bruit routier* du ministère des transports du gouvernement du Québec (doc. 5.7), existe-t-il d'autres politiques ou règlements en matière de bruit routier applicables au projet?
- QA4** Quels sont les règlements municipaux ou provinciaux relatifs à la qualité de l'air qui s'appliquent au projet ?
- QA5** Il a été indiqué en séance que les unités de stationnement des logements sociaux seraient à la charge des résidents qui souhaiteraient en bénéficier. Pouvez-vous fournir un estimé du coût à prévoir pour la location d'une unité de stationnement dans les bâtiments de logements sociaux ? Conséquemment, les organismes impliqués dans le développement des logements sociaux ont-ils établi un budget de rentabilité à cet égard ?
- QA6** Avez-vous de l'information sur les besoins en logements sociaux dans l'arrondissement ? Quel est le taux d'inoccupation pour ces logements, en particulier pour les familles (3 chambres à coucher et plus), à l'échelle de l'arrondissement et de la Ville de Montréal ?
- QA7** Pouvez-vous faire parvenir la liste des projets de logements sociaux dans l'arrondissement et les clientèles cibles?
- QA8** Est-il possible d'obtenir de l'information sur le taux de possession de voiture privée des ménages actuellement sur le site et de ceux qui ont manifesté l'intention de revenir y vivre?
- QA9** Pouvez-vous déposer l'étude sur les principes de mixité dont vous avez fait mention lors de la séance publique du 29 janvier ?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 13 février prochain compte tenu du calendrier de l'audience et de l'échéancier des travaux de la commission. Veuillez prendre note que d'autres questions pourront vous être acheminées tout au long de la période du mandat.

Par ailleurs, outre la présentation visuelle faite en audience afin d'expliquer les modifications règlementaires et dont le contenu a été versé au dossier de documentation (doc. 4.3), d'autres diapositives ont été présentées à la commission concernant notamment les suppléments au loyer, la stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal, le stationnement, la desserte en transport en commun, etc. Selon les règles de l'Office, tout document présenté à la commission devient public. Aussi, je vous prierais d'acheminer des copies de ces documents au responsable de la documentation, M. Gilles Vézina, selon les exigences habituelles, afin de les rendre accessible au plus tôt dans le site Internet de l'Office.

Le 4 février 2009

3

Monsieur Pierre Alarie et Madame Julia Davies

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Stéphanie Espach,
Secrétaire de la commission